

Rumeurs et préjugés

*Peter Hutten-Czapowski,
MD
Rédacteur scientifique,
JCRM
Haileybury (Ont.)*

*Correspondance :
Peter Hutten-Czapowski;
phc@jrpc.ca*

Quand vous vivez dans une petite ville, les gens savent qui vous êtes. Ils vous voient quand vous passez prendre votre courrier au bureau de poste. En vous rendant au bureau de poste, vous n'avez qu'une main sur le volant parce que l'autre est occupé à saluer les gens. Ils vous voient quand vous allez faire une promenade ou une randonnée à vélo. Ils sont là pour partager vos victoires et vos échecs.

Pour un médecin qui vit et exerce la médecine dans une communauté rurale, toutes ces actions sont amplifiées. Cela ne signifie pas nécessairement que vous êtes assujéti à une norme plus élevée, mais simplement à une autre norme.

Dans les régions rurales de Terre-Neuve, par exemple, on s'attend à ce que les médecins soient d'une race différente de celle de la population locale. On ne sait trop pourquoi, mais cela est peut-être attribuable à une tradition de diplômés de facultés de médecine étrangères qui obtiennent leur permis d'exercice dans cette province. Mais peu importe votre origine ethnique ou votre race, en tant que médecin, vous pouvez être soumis à des normes différentes.

Par exemple, je connais des municipalités rurales où l'on n'organiserait pas un défilé de la fierté gaie, mais où les citoyens acceptent volontiers des médecins ruraux homosexuels.

En faisant partie de la catégorie « médecin », vous bénéficiez d'une clémence qui peut vous permettre d'échapper à certains des préjugés habituels, mais cela ne vous donne pas

carte blanche. Par exemple, certains patients ne consulteront pas un médecin noir ou encore, ils préféreront un médecin noir pour un examen rectal plutôt qu'un médecin homosexuel. Je crois cependant qu'il y a une réelle volonté dans les petites municipalités d'accepter les médecins en tant qu'individus.

Il faut malgré tout faire preuve d'une certaine prudence pour protéger votre réputation, car vous n'êtes pas immunisé contre les rumeurs.

La plupart du temps, vous pouvez simplement laisser la rumeur suivre son cours (par exemple, que vous partez). Cependant, si la rumeur porte sur le cas d'un patient qui a mal tourné, peu importe le jugement du tribunal, vous devrez tenir compte du fait que votre capacité à traiter une partie de la population sera compromise. Vous devrez peut-être même partir. C'est une situation difficile et j'ose espérer que vous n'y serez jamais confronté.

Il est important d'avoir conscience des conséquences de vos actions. Le conseil à ne pas prendre (trop) à la légère que je donne aux nouveaux diplômés: devenez toujours membre du club de golf de votre localité, peu importe si vous jouez vraiment au golf ou non. C'est juste que, lorsque vous achetez une boisson au club de golf, la rumeur va commencer à circuler que vous travaillez trop fort. Alors que si vous achetez une consommation au bar local, vous êtes un ivrogne.

On ne vous apprend pas ce genre de chose à la faculté de médecine!